



Newsletter n° 1 du groupe d'accompagnement du Plan d'action sur le radon 2021-2030

Le [Plan d'action sur le radon 2021-2030](#) a été adopté par le Conseil fédéral le 8 mai 2020. Il se fonde en majeure partie sur les résultats et les enseignements du Plan d'action sur le radon 2012-2020 et vise à garantir l'application et le développement systématique de la stratégie de protection contre le radon en Suisse.

Organisation de projet du Plan d'action sur le radon 2021-2030

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est responsable de la mise en œuvre du Plan d'action sur le radon 2021-2030. La direction du nouveau plan d'action est assurée par Fabio Barazza, de la section Risques radiologiques de la division Radioprotection de l'OFSP. Ce plan d'action est mis en œuvre conformément aux quatre orientations générales. Des groupes de travail associés sont déjà en place dans certains domaines.

De plus, outre le comité de pilotage, l'organisation de projet du Plan d'action sur le radon 2021-2030 comprend un groupe d'accompagnement avec les principaux partenaires, ainsi qu'une plateforme de coordination pour l'exécution (servant à l'échange entre l'OFSP et les autorités d'exécution, principalement les cantons) ainsi que trois groupes de travail thématiques.

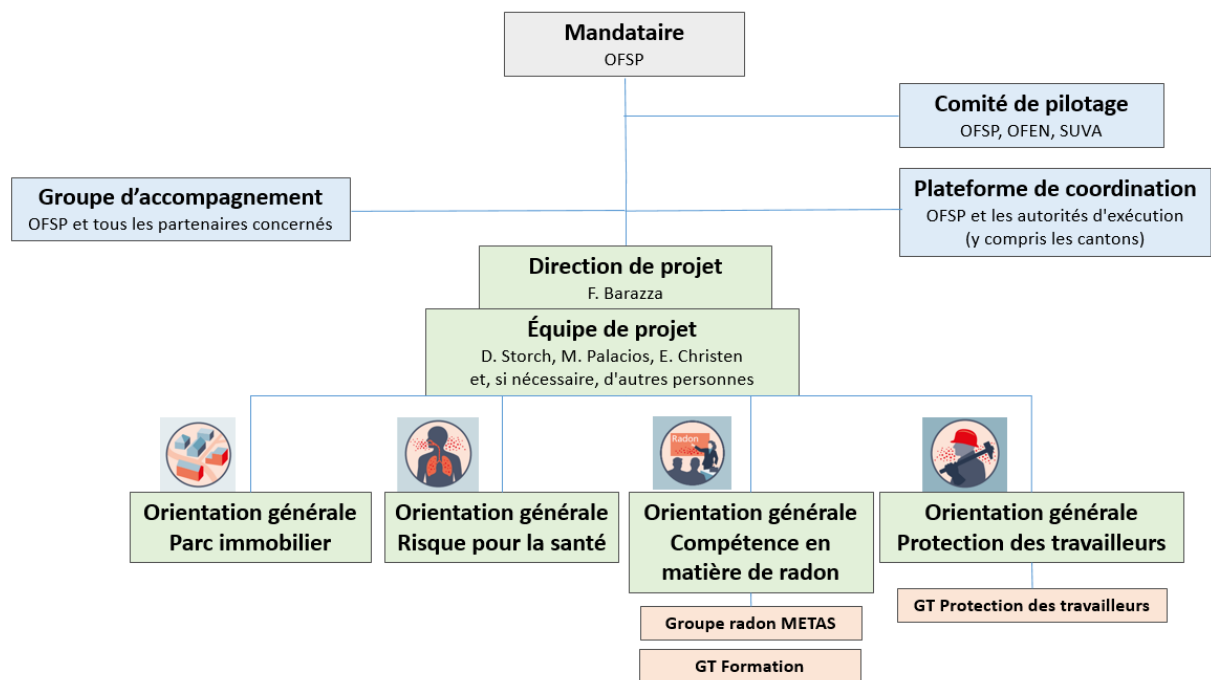


Figure 1 : Organigramme de l'organisation de projet du Plan d'action sur le radon 2021-2030

Vue d'ensemble des groupes du Plan d'action sur le radon 2021-2030

Comité de pilotage		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP <ul style="list-style-type: none"> ○ Radioprotection ○ Produits chimiques • SUVA • OFEN 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Suivi politique ➤ Pilotage ➤ Finances ➤ Contacts avec les externes 	<p>Lors de la première séance du 12 mai 2021, il a été décidé d'inviter l'OFEN à rejoindre ce comité, notamment en vue de la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050.</p>
Plateforme de coordination pour l'exécution		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP, SUVA, DDPS • Cantons • Autorités délivrant les autorisations de construction 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Échange d'expérience ➤ Aides à l'exécution ➤ Ateliers 	<p>La plateforme de coordination pour l'exécution doit en particulier traiter de thèmes en rapport avec l'exécution dans le domaine du radon et donner la possibilité aux autorités concernées (notamment les cantons) d'échanger et d'apprendre les unes des autres. Cette plateforme répond aux attentes de certains cantons.</p>
Groupe d'accompagnement		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP, OFEN • SUVA, METAS • Cantons • SIA • APF • Autres services 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Échange d'informations ➤ Présentation de nouveaux projets 	<p>Le groupe d'accompagnement doit avant tout servir de séance d'information et s'adresse, outre les cantons, à d'autres partenaires pertinents. Une première rencontre est prévue en 2022.</p>
Groupe radon METAS		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP, DDPS • METAS • Cantons 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Protocoles de mesure (habitations, écoles/jardins d'enfants) ➤ Recommandations de mesure ➤ Technique de mesure 	<p>Le groupe radon METAS existe déjà depuis le début du plan d'action 2012-2020 et a développé les protocoles de mesure actuels. Ceux-ci doivent désormais être améliorés et développés en continu.</p>
Groupe de travail Protection des travailleurs		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP, DDPS • IFSN • SUVA • METAS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre des dispositions de l'ORaP pour la protection contre le radon sur le lieu de travail ➤ Suivi des recommandations internationales 	<p>Ce nouveau groupe de travail tient compte des nouvelles dispositions de l'ORaP concernant la protection des travailleurs. L'une des orientations générales du plan d'action est d'ailleurs dédiée à la protection des travailleurs.</p>
Groupe de travail Formation		
<ul style="list-style-type: none"> • OFSP • Services régionaux spécialisés en radon • HEFP 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de formation et de formation continue ➤ Échange avec des OrTra et des hautes écoles 	<p>Ce groupe de travail existe déjà et se consacre à l'harmonisation de la formation des consultant(e)s en radon de Suisse. Il promeut par ailleurs l'intégration du radon aux plans d'étude de la formation professionnelle. L'extension des compétences sera discutée lors d'une deuxième phase.</p>

Informations des groupes de travail

Groupe radon METAS

Depuis 2012 déjà, le groupe radon METAS s'occupe des techniques métrologiques et des procédures de mesure. Il a notamment développé des protocoles déterminants pour les mesures agréées. Lors de sa première rencontre dans le cadre du nouveau plan d'action, le groupe a discuté d'une éventuelle prolongation de la période de chauffage (et ainsi l'adaptation de la période possible pour les mesures agréées), ainsi que de l'élaboration d'une recommandation de mesure pour les examens au cas par cas effectués dans des écoles et des jardins d'enfants. Les deux points doivent être clarifiés plus en détail. Il est prévu de présenter des propositions pour ces deux problématiques lors de la plateforme de coordination pour l'exécution le 23 novembre 2021.

Groupe de travail Protection des travailleurs

Le nouveau groupe de travail Protection des travailleurs est en cours de constitution. Une première séance est planifiée à l'automne 2021.

Groupe de travail Formation

Dans le cadre du précédent plan d'action, le groupe de travail Formation a déjà commencé à harmoniser la formation sur le radon en Suisse. Les trois services régionaux sur le radon, ancrés au sein de trois hautes écoles spécialisées FHNW (Muttens, Suisse alémanique), HEIA (Fribourg, Suisse romande) et SUPSI (Mendrisio, Suisse italienne) proposent des cours reconnus par l'OFSP pour la formation et la formation continue de consultant(e)s en radon. Les exigences relatives aux formations sur le radon fixées dans l'ordonnance sur la formation en radioprotection ont été précisées et harmonisées dans un concept, qui sera publié prochainement.

Le groupe de travail, composé de l'OFSP et des services régionaux, est soutenu par la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP), qui a organisé une rencontre avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 7 juin 2021, afin de mieux intégrer la thématique du radon dans les plans d'études de la formation professionnelle de base et supérieure.

Projets actuels et nouveautés

À partir de 2022, nous pourrions fournir une vue d'ensemble systématique des mesures introduites et des objectifs déjà atteints du Plan d'action sur le radon.

État actuel de la mise en œuvre du projet RAME (*Radon Mitigation Efficiency*)

Selon l'évaluation du Plan d'action sur le radon 2012-2020, les connaissances dont nous disposons sur les assainissements liés au radon effectués en Suisse sont insuffisantes. Il n'existe en effet pas de vue d'ensemble des méthodes appliquées et de la réussite des assainissements. Le projet RAME a donc été lancé sous la direction du service sur le radon de la SUPSI, avec la participation des deux autres services régionaux.

Le projet vise à documenter l'ensemble des informations disponibles sur les assainissements effectués jusqu'ici en Suisse et à les analyser. L'efficacité des assainissements liés au radon sera également évaluée au fil du temps. Le rapport final paraîtra cette année encore. En outre, il est prévu de publier un dépliant avec des recommandations concernant les assainissements liés au radon. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.radonmitigation.ch.

Appareils de mesure du radon simples et électroniques

Ces dernières années, un nombre croissant d'appareils de mesure du radon simples et souvent bon marché apparaissent sur le marché, permettant de mesurer la concentration de radon avec une résolution temporelle, mais ne pouvant pas être calibrés. METAS ne peut donc pas les reconnaître. Ce type d'appareils est de plus en plus utilisé par les particuliers, mais aussi par les services de mesure.

Ces instruments, également nommés « exposimètres à radon », seront analysés dans un nouveau projet. Celui-ci évaluera la précision et la fiabilité de ces appareils afin d'élaborer des recommandations correspondantes. Le projet doit commencer cette année.



Figure 2 : Exemples d'exposimètres déjà disponibles sur le marché

Publication des mesures de radon dans les écoles et les jardins d'enfants

En se fondant sur la loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration (LTrans), l'OFSP a transmis sur demande à la rédaction de K-Tipp les résultats des mesures du radon dans les écoles et les jardins d'enfants de 20 cantons. Après évaluation des données, des articles ont été publiés dans les magazines « Saldo » et « Bon à savoir ». En outre, une grande partie des données est disponible en ligne. Vous les trouverez sous : [Radon cancérigène dans des écoles et des jardins d'enfants](#).

Dans l'intervalle, nous avons reçu d'autres demandes selon LTrans concernant les mesures de radon dans les écoles et les jardins d'enfants. Il faut donc s'attendre à de nouvelles publications sur la problématique du radon dans ces établissements.

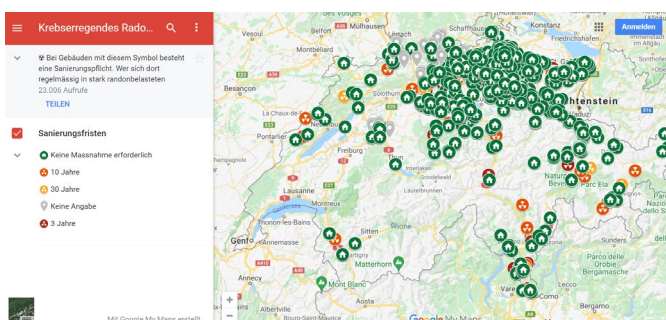


Figure 3 : Mesures du radon dans les écoles et les jardins d'enfants publiées par le magazine « Saldo »

Assainissements énergétiques et radon

Afin d'obtenir une vue d'ensemble sur l'état de la recherche concernant l'effet des assainissements énergétiques et la concentration de radon, l'OFSP a procédé à une revue de la littérature et trouvé 23 publications sur ce thème. La plupart de ces études parviennent à la conclusion que la concentration en radon augmente suite aux assainissements énergétiques, lorsque la qualité de l'air intérieur n'est pas prise en compte. Veuillez envoyer un courriel à radon@bag.admin.ch si vous souhaitez recevoir la liste de ces publications.

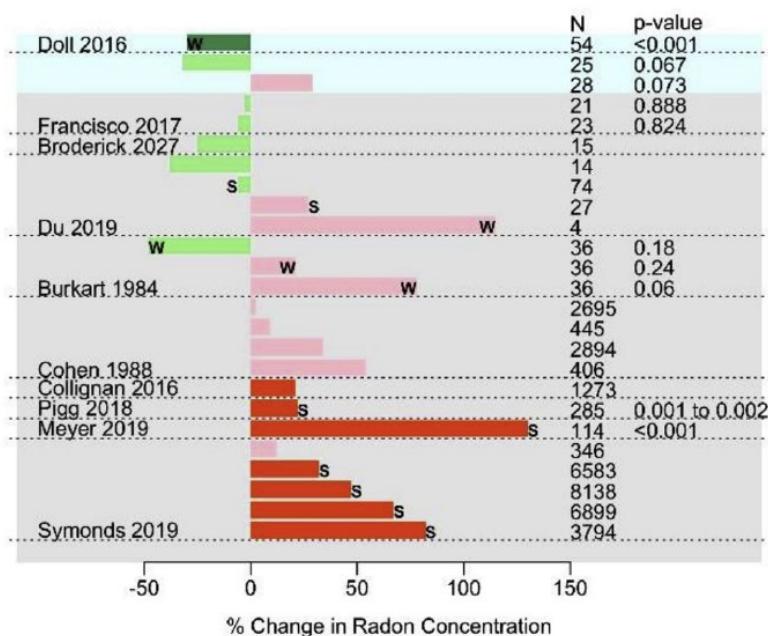


Figure 4 :

Selon le diagramme tiré de la méta-étude de Fisk et al. (2020), la plupart des études traitant des conséquences des assainissements énergétiques sur la situation en matière de radon observent une hausse de la concentration en radon après l'assainissement (barre rouge dans l'illustration).

Perspectives

Plusieurs développements et publications sont prévus dans les prochains mois :

- Révision de la brochure « Informations juridiques pour les professionnels de l'immobilier et de la construction »
- Programme de formation et de formation continue pour les consultant(e)s en radon
- Développement des [lignes directrices sur le radon](#), en particulier pour les concentrations élevées de radon (>1000 Bq/m³)
- Recommandation pour l'examen au cas par cas dans les écoles et les jardins d'enfants en cas de dépassement de la valeur de référence
- Nouvelle édition des brochures DACHI : mise à jour des publications internationales sur la prévention dans les nouveaux bâtiments, les assainissements liés au radon dans les bâtiments existants, les mesures de radon et les assainissements énergétiques.